



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 11 septembre 2014 à 9 h
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600**

PRÉSENCES :

Madame Lorraine Pagé, Mairesse suppléante et conseillère du district du Sault-au-Récollet
Madame Émilie Thuillier, Conseillère du district d'Ahuntsic
Monsieur Pierre D Desrochers, Conseiller du district de Saint-Sulpice

ABSENCES :

Monsieur Pierre Gagnier, Maire d'arrondissement
Monsieur Harout Chitilian, Conseiller du district de Bordeaux-Cartierville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Ronald Cyr, Directeur d'arrondissement
Madame Lisa Siminaro, Directrice - Performance, greffe et services administratifs
Monsieur Laurent Legault, Directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Monsieur Richard Blais, Chef de division - Urbanisme, permis et inspections
Madame Caroline Légère, Chef de division – Parcs et installations
Madame Chantal Châteauvert, Secrétaire d'arrondissement

Ouverture de la séance

La mairesse suppléante de l'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 03.

10.01

Période de questions du public

Aucune question.

10.02

CA14 090289

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 11 septembre 2014 à 9 heures.

Il est proposé par la conseillère Lorraine Pagé

appuyé par le conseiller Pierre D Desrochers

et résolu

DE constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 11 septembre 2014 à 9 heures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

CA14 090290

Accorder un contrat à LES PAYSAGEMENTS LUMI-VERT INC. (LV CONSTRUCTION) pour l'installation de mobilier urbain et la construction de dalles de béton dans différents parcs de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public S2014-018, et autoriser à cette fin une dépense de 167 077,76 \$, toutes taxes comprises - 4 soumissionnaires.

Il est proposé par la conseillère Lorraine Pagé

appuyé par tous les conseillers

et résolu

D'accorder à LES PAYSAGEMENTS LUMI-VERT INC. (LV CONSTRUCTION), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'installation de mobilier urbain et de construction de dalles de béton dans différents parcs de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public S2014-018;

D'autoriser à cette fin une dépense de 167 077,76 \$, toutes taxes comprises;

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée entièrement par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1146624007

CA14 090291

Accorder un contrat à LES ENTREPRENEURS BUCARO INC., pour l'aménagement d'une aire d'exercice pour chiens au parc Ahuntsic dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public S2014-019, et autoriser à cette fin une dépense de 210 537,23 \$, comprenant les taxes et les frais incidents – 5 soumissionnaires.

Il est proposé par la conseillère Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Pierre D Desrochers

et résolu

D'accorder à LES ENTREPRENEURS BUCARO INC., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'aménagement d'une aire d'exercice pour chiens au parc Ahuntsic dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, au prix et aux conditions de sa soumission, soit 183 721,43 \$, toutes taxes comprises, conformément aux documents de l'appel d'offres public S2014-019;

D'autoriser à cette fin une dépense de 210 537,23 \$, comprenant les taxes et les frais incidents, le cas échéant;

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1146074004

CA14 090292

Accorder un contrat à LES ENTREPRISES DANIEL ROBERT INC. pour l'aménagement du parc Tolhurst, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public S2014-013, et autoriser à cette fin une dépense de 750 833,96 \$, comprenant les taxes et les frais incidents - 6 soumissionnaires.

Il est proposé par la conseillère Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Pierre D Desrochers

et résolu

D'accorder à LES ENTREPRISES DANIEL ROBERT INC., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'aménagement du parc Tolhurst, au prix et aux conditions de sa soumission, soit 667 136,12 \$, toutes taxes comprises, conformément aux documents de l'appel d'offres public S2014-013;

D'autoriser à cette fin une dépense de 750 833,96 \$, comprenant les taxes et les frais incidents, le cas échéant;

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.03 1140237004

Levée de la séance

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du jeudi 11 septembre 2014 est levée à 9 h 06.

70.01

Pierre Gagnier (S)

Maire d'arrondissement

Chantal Châteauvert (S)

Secrétaire d'arrondissement